

Avenant n°1 à la convention n°1/3CO/2019 portant attribution d'une subvention à MOHAMADI ELHAD pour la réalisation d'une Maison Médicale à Ouangani

Vu la délibération n°40 du 24 septembre 2018 portant adhésion de la 3CO au projet de construction d'une maison médicale à Ouangani et actant à ce titre l'attribution d'une subvention d'un montant de 168 602 euros à Monsieur MOHAMDI ELHAD, porteur de projet ;

Vu la convention n°1/3CO/2019 du 20 août 2019 consécutive à la délibération n° 40 précitée, liant pour 3 ans la communauté de communes du Centre-Ouest et Monsieur MOHAMADI ELHAD.

Il est convenu ce qui suit,

Entre

La communauté des communes du centre-ouest (3CO) représentée par son président, M Ibrahim Said Maanrifa,

Et

Monsieur MOHAMADI ELHAD représentant de la SARL MAISON MEDICALE MOHAMADI – Rue du Lycée de Sada – 97640 SADA

Préambule

Considérant que 2 versements ont été effectués selon le détail ci-après pour un montant total de 134 881.60 € :

- 40% après la notification de la convention, soit 67 440.80€,
- 40% après présentation de factures relatives à des travaux réalisés, soit 67 440.80€ ;

Considérant que la convention est arrivée à échéance le 20/08/2022 alors qu'il reste le solde de 20% à payer, soit la somme de 33 720.40€ ;

Considérant toutefois que les pièces fournies par Monsieur MOHAMADI ELHAD au titre de l'exécution de ladite convention justifient le maintien de l'accompagnement financier de la 3CO ;

Vu le courrier de Monsieur MOHAMADI ELHAD en date du 09/09/2022 sollicitant de la 3CO la prorogation de la convention de financement ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet de l'avenant

La convention n°1/3CO/2019 du 20 août 2019 consécutive à la délibération n° 40 du 24/09/2018, portant attribution d'une subvention d'un montant de 168 602 euros à Monsieur MOHAMDI ELHAD, pour la réalisation d'une Maison Médicale à Ouangani, est prorogée pour une durée de 3 ans à compter du 21 août 2022.

Article 2 : Autres dispositions

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Tsingoni, le 12 /10/2021

Le président de la 3CO

IBRAHIMA SAID Maanrifa



M. IBRAHIMA Said Maanrifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**

MOHAMADI ELHAD

MAISON MÉDICALE MOHAMADI
Rue du lycée de Sada Quartier Doujani
97640 Sada
Tél : 0639 89 62 23
SIRET : 844 348 805 00012 - APE : 4339Z